

## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2021

<b>Date de la convocation : 19 juillet 2021</b>	<b>Nombre de membres en exercice : 19</b>
<b>Date d'affichage compte rendu : 26 juillet 2021</b>	<b>Nombre de votants : 16</b> <b>Nombre de procurations : 2</b>
<i>L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois juillet, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le dix-neuf juillet, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, salle de la coursive, sous la présidence de Mr CANTEAU Alain, Maire de la Commune.</i>	<b>Présents :</b> Alain CANTEAU, Pascal AMICEL, Fabrice BRAULT, Béatrice BARBOT, Hervé SABOURIN, Jean-Claude COULON, Emmanuel FAZILLEAU, Claude GIRARD, Teddy VRIGNAUD, Julia POUGNARD, Anne-Sophie VALLET, Anita CERCLET, Emilie YONNET-THORIN
<b>Secrétaire de séance : Anita CERCLET</b>	<b>Absents et excusés :</b> Mmes Nelly ROUAUD, Peggy BERNARD, M. Michel BENOIST qui ont respectivement données pouvoirs à Mmes Béatrice BARBOT, Emilie YONNET-THORIN, Jean Claude COULON. <b>Absents :</b> Mmes Stéphanie BOUROLLEAU, Irène VIGNAUD, M. Pascal GOGUET

La séance est ouverte à 18 h 45, Mme Anita CERCLET est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire le Conseil Municipal valide l'ajout des points suivants à l'ordre du jour de la présente réunion :

- Travaux entretien voirie : proposition devis débernage
- Mur ancien presbytère : proposition devis réfection
- Salles multifonctions : proposition devis mur propriété

### ADOPTION PROCES VERBAL REUNION DU 01/07/2021

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le procès-verbal de la réunion du 01/07/2021

### PROJET CREATION COMMERCES ET AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE

M. Alain CANTEAU, Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite à la décision du 20 avril dernier de lancer la procédure d'appel d'offres pour le choix d'un maître d'œuvre pour le projet de création de commerces et l'aménagement des espaces publics, une consultation en procédure adaptée a été lancée le 07 juin dernier avec une remise des offres de candidature au 28 juin 2021.

Il précise que 21 dossiers ont été retirés que 9 dossiers ont été remis et que le comité de sélection avait retenu les 4 candidatures suivantes :

- IMPACT URBANISME – LA ROCHELLE
- AGENCE BLANCHARD TETAUD BLANCHET – LA ROCHELLE
- ARCHITECTES ASSOCIES – NIORT
- AZ ARCHITECTES - NIORT

Il indique que les 4 cabinets indiqués ci-dessus ont été reçu pour une visite sur site et qu'ils ont été auditionnés le mercredi 21 juillet 2021, et que chaque candidat avait 45 minutes pour présenter son équipe et son approche du projet notamment environnemental sans rentrer dans le détail et faire sa proposition financière.

Il indique qu'à l'issue des différents échanges avec les cabinets présents ; qui étaient tous accompagnés d'un paysagiste et parfois d'un économiste de la construction et ou d'un cabinet fluides; en fonction des références présentés, du ressenti de chacun, le jury de sélection composé de M. Alain CANTEAU, Maire, Fabrice BRAULT, Nelly ROUAULT, Béatrice BARBAUD, adjoints, Teddy VRIGNAUD, Claude GIRARD (excusé) conseillers municipaux avec voix délibérative, assisté de Mme Delphine PAGE, CAUE 79, Camille GUILLOTEAU, stagiaire CAUE, de M. Guillaume CASSE, Communauté d'Agglomération du NIORTAIS, M. Jean Michel VIOT, secrétaire de mairie, avec voix consultative a fait le classement suivant :

- 1 AGENCE BLANCHARD TETAUD BLANCHET
- 2 ARCHITECTES ASSOCIES
- 3 A égalité : AZ ARCHITECTES & IMPACT URBANISMES

Sur proposition de M. le Maire, conformément au choix du jury, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DECIDE de confier la mission de maîtrise d'ouvrage à l'Agence BLANCHARD TETAUD BLANCHET, Architectes Urbanismes et à l'Atelier de l'EMPREINTE, Paysagiste concepteur pour les montants suivants :
  - Tranche ferme : mission de base bâtiments et abords, OPC, espaces extérieurs : **134 922.40 € HT**
  - Tranche conditionnelle : concertation usagers : **3 800.00 € HT**
  - Tranche conditionnelle : espaces extérieurs : **15 092.00 € HT**
- AUTORISE M. le Maire à signer les marchés correspondants.

#### **TRAVAUX ENTRETIEN VOIRIE – PROPOSITION DEVIS**

M. Fabrice BRAULT, Adjoint en charge de la Commission « aménagement » rappelle la volonté de réaliser sur la durée du mandat un programme de travaux de voirie, notamment le débarnage des accotements de l'ensemble des chemins communaux et pour ce faire présente le programme des travaux validés en commission « aménagement » pour l'année 2021 : Route de la croix Pellerin (560 ml), chemin des Vignes (1 570 ml) Pieds Vignoux (1 245 ml) route des Ors (850 ml) chemin du Moulin (2 790 ml).

Sur sa proposition le Conseil Municipal valide le devis présenté par les Ets ROCHE pour la réalisation de ces différents travaux pour un montant HT de **12 276.25 €**

#### **MURS ANCIEN PRESBYTERE & SALLES MULTIFONCTIONS**

M. Fabrice BRAULT adjoint en charge de la Commission « aménagement » indique que des travaux de réfection des murs (ancien presbytère / salles multifonctions) doivent être réalisés rapidement. Il indique avoir contacté les entreprises de maçonnerie de FORS et que compte tenu des délais d'intervention souhaité (travaux à réaliser avant la fin 2021) seul l'entreprise LALU a répondu favorablement à notre demande.

Après discussion, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE le devis présenté par les Ets LALU pour la réfection du mur du presbytère pour un montant HT de **6 852.33 €**
- ACCEPTE le devis présenté par les Ets LALU pour la réfection à l'identique du mur de la propriété jouxtant les salles multifonctions pour un montant HT de **7 452.00 €**

- MANDATE M. le Maire pour solliciter la subvention du CAP RELANCE 2021 du CD 79 pour la réfection du mur des salles multifonctions soit une subvention possible de 5 216 €.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique qu'il a été démarché par la Société LOOMIS pour l'éventuelle installation d'un Distributeur Automatique de Billet sur la Commune, il précise que dans le cadre de cette démarche la Commune doit mettre à disposition un bâtiment pour pose le DAB, le sécuriser, et payer un loyer à ladite société d'environ 1 000 €/mois, compte tenu de ces éléments, aucune suite pour le moment ne sera donnée à cette proposition.
- Monsieur le Maire indique que suite à sollicitation, la Commune de FORS accueillera le 26 juillet 2022 LA 10<sup>ème</sup> étape (AMBARES & LAGRAVE / FORS) de la 33<sup>ème</sup> édition de la FRANCE EN COURANT qui se déroule du 16 au 30 juillet de NEVERS (58) à BERNAY (27)
- Des remerciements sont faits pour l'organisation du 14 juillet et notamment à Hervé SABOURIN artificier municipal pour la réalisation du feu d'artifice musical.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Jeudi 09 Septembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.

Fait à FORS, le 26 Juillet 2021.

M. Alain CANTEAU,  
Maire

